# DIACC @ CCIAN

#### Profil de conformité du portefeuille numérique du CCP 2

3	Statut du document : Ébauche de recommandation V1.0
4 5 6	Conformément aux <u>procédures opérationnelles du CCIAN</u> , une ébauche de recommandation est un livrable qui sert à partager des constats préliminaires et à obtenir une rétroaction à grande échelle.
7 8 9 10 11 12 13	Ce document a été préparé par le <u>Comité d'experts du Cadre de confiance</u> <u>pancanadien</u> du CCIAN. On s'attend à ce que le contenu de ce document soit examiné et mis à jour régulièrement afin de donner suite à la rétroaction reliée à la mise en œuvre opérationnelle, aux progrès technologiques, et aux changements de lois, règlements et politiques. Les avis concernant les changements apportés à ce document seront partagés sous la forme de communications électroniques, notamment le courriel et les réseaux sociaux. Les notifications seront également consignées dans le <u>programme de travail du Cadre de confiance pancanadien</u> (CCP).
15 16 17 18 19 20	Ce document est fourni « TEL QUEL » et aucun participant du CCIAN ne garantit de quelque façon que ce soit, d'une manière expresse ou implicite, y compris d'une manière sous-entendue, sa qualité marchande, le fait qu'il ne viole pas les droits de propriété intellectuelle de tierces parties et qu'il convient à une fin particulière. Les personnes désirant obtenir de plus amples renseignements au sujet de la gouvernance du CCIAN sont invitées à consulter les <u>politiques qui régissent le CCIAN</u> .
21 22	Droits de propriété intellectuelle : <u>Droits de propriété intellectuelle du CCIAN V1.0 PDF</u>   © 2022
23	
24	

Statut : Ébauche de recommandations

25

26

2728

					4.0	•	
12	h	A	00	m	2ti		res
					<i>-</i> 111	-	

29 30 31 32	Introduction aux critères de conformité du portefeuille numérique du CCP.      1.1.1 Processus d'instanciation et de sécurité du portefeuille	4 4
33	1.2 Mots-clés des critères de conformité	5
34	2. Niveaux d'assurance	5
35	3. Risques liés au portefeuille numérique	6
36	4. Critères de conformité	
37 38	5. Historique des révisions	34
39		
40		
41		
42		
43		
44		
45		
46		
47		

# 1. Introduction aux critères de conformité du portefeuille numérique du CCP

51	Ce document specifie les critères de conformité pour le profil du portefeuille numérique
52	du Cadre de confiance pancanadien (CCP). Les critères de conformité sont
53	fondamentaux pour le cadre de confiance, car ils spécifient les exigences essentielles
54	convenues par les participants au cadre de confiance pour assurer l'intégrité de leurs
55	processus. Cette intégrité est fondamentale, car de nombreux participants à travers les
56	frontières organisationnelles, territoriales et sectorielles peuvent se fier aux extrants ou
57	au résultat d'un processus de confiance.

- Les critères de conformité du CCP visent à compléter les lois et règlements existants sur le respect de la vie privée.
- Remarque: Les critères de conformité du CCP ne remplacent ou ne substituent pas les règlements existants; on s'attend à ce que les organisations et les personnes se conforment aux lois, aux politiques et aux règlements pertinents dans leur propre territoire.
- Le profil du portefeuille numérique a été décrit dans l'aperçu de la composante « Portefeuille numérique » du CCP. Un portefeuille d'identité numérique est un outil qu'une personne peut utiliser pour créer et gérer ses propres identités, obtenir auprès d'entités de confiance des « justificatifs vérifiables » (JV) attestant qui elle est et ce à quoi elle a droit, et déterminer si et comment elle veut présenter ces justificatifs vérifiables à des parties dépendantes.
- Le Cadre de confiance pancanadien consiste en une série de composantes modulaires ou fonctionnelles qui peuvent être évaluées et certifiées d'une manière indépendante pour être prises en considération comme composantes fiables. Le CCP, qui s'appuie sur une approche pancanadienne, permet aux secteurs public et privé de collaborer pour protéger les identités numériques en uniformisant les processus et les pratiques dans tout l'écosystème numérique canadien.
- Le profil du portefeuille d'identité numérique recoupe partiellement certaines composantes du CCP, notamment les composantes « Authentification », « Avis et consentement » et « Justificatifs ». Même s'il y a un recoupement avec d'autres

Statut : Ébauche de recommandations

Cette ébauche de recommandations a été préparée pour un apport communautaire et est approuvée par le Comité d'experts du Cadre de confiance du CCIAN. Pour plus de renseignements, veuillez écrire à review@diacc.ca.

- composantes du CCP, les critères de conformité inclus visent à couvrir la pleine portée de la création d'un portefeuille d'identité numérique de confiance.
- 81 Ce profil est organisé selon les processus de confiance qui sont nécessaires pour avoir
- 82 un portefeuille d'identité numérique fiable. L'intégrité d'un processus de confiance est
- de la plus haute importance, car de nombreux participants peuvent dépendre du
- résultat du processus, qui déborde souvent des frontières territoriales,
- organisationnelles et sectorielles, et à court et long terme. Un processus est considéré
- de confiance lorsqu'il est évalué et certifié conforme à ces critères de conformité.
- 87 Le présent document inclut une discussion et des détails sur les risques pour la
- 88 conformité du portefeuille numérique. Lorsqu'une entité cherche à démontrer la
- 89 conformité à ce cadre, il faudrait tenir compte de la tolérance au risque de la partie
- 90 dépendante et du fait que les contrôles des risques sont systématiquement appliqués
- 91 d'une manière ni trop permissive ni trop rigoureuse.
- 92 Les critères de conformité sont une série d'énoncés et d'exigences qui fourniront les
- 93 considérations fondamentales à l'entité cherchant à évaluer son portefeuille numérique.
- 94 Ces énoncés sur les critères de conformité forment la base de l'évaluation de toutes les
- 95 composantes du Cadre de confiance pancanadien.
- 96 Une fois qu'une entité effectue l'examen de la conformité et satisfait à l'évaluation de
- 97 tous les critères de conformité, elle sera considérée conforme au cadre de la
- 98 composante « Portefeuille numérique » du CCP. Le participant doit, pour recevoir le
- 99 certificat Vérifié par Viola du CCIAN, effectuer l'évaluation des composantes
- 100 essentielles du cadre. (Remarque : la formulation de ce paragraphe doit être vérifiée,
- mais l'intention est de décrire ce qui se passe quand un participant passe l'évaluation.)
- 102 Le profil du portefeuille numérique du CCP définit les processus de confiance suivants
- 103 en trois grandes catégories :

#### 1.1.1 Processus d'instanciation et de sécurité du portefeuille

- 105 1. Création du portefeuille numérique
- 106 2. Enregistrement du portefeuille numérique
- 107 3. Authentification

104

#### 108 1.1.2 Processus de gestion et d'utilisation des justificatifs

- 1. Demande de justificatif vérifiable
- 110 2. Entreposage du justificatif vérifiable

Statut : Ébauche de recommandations

1

CCP V1.0 CCIAN / CCP12

- 111 3. Gestion du justificatif vérifiable
- 4. Affichage du justificatif vérifiable
- 113 5. Rendu du justificatif vérifiable
- 114 6. Présentation de la preuve

#### 115 **1.1.3 Processus de gestion du consentement**

1. Consentement express

#### 1.2 Mots-clés des critères de conformité

- 118 Les termes suivants, qui sont utilisés dans ce document, indiquent la priorité et/ou la
- rigidité générale des critères de conformité, et doivent être interprétés tel qu'indiqué ci-
- 120 dessous.

117

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

139

140

141

- **DOIT** signifie que l'exigence est impérative en ce qui concerne les critères de conformité.
  - **NE DOIT PAS** signifie que l'exigence est une interdiction absolue des critères de conformité.
  - DEVRAIT signifie que, même s'il peut y avoir des raisons valides dans des circonstances particulières pour ignorer l'exigence, toutes les implications doivent être comprises et considérées avec soin avant de décider de ne pas respecter les critères de conformité ou de choisir une autre option comme spécifié par les critères de conformité. La raison pour ne pas respecter un critère devrait être documentée dans les cas où les critères de conformité ne sont pas respectés.
  - NE DEVRAIT PAS signifie qu'il peut exister une raison valable dans des circonstances particulières pour que l'exigence soit acceptable ou même utile, mais que toutes les implications devraient être comprises et le cas devrait être bien pris en considération avant de choisir de ne pas se conformer aux exigences telles que décrites.
  - PEUT signifie que l'exigence est discrétionnaire, mais recommandée.

#### 138 Remarque

 Les mots clés ci-dessus sont en caractères gras et en MAJUSCULES dans ce profil de conformité.

## 2. Niveaux d'assurance

Statut : Ébauche de recommandations

5

- 142 Il est essentiel que les *participants* à un écosystème numérique aient un moyen
- 143 d'évaluer la robustesse et la fiabilité des transactions qui sont effectuées dans cet
- 144 écosystème. Pour ce faire, les *participants* doivent avoir un vocabulaire commun qui
- décrit le niveau de confiance qu'ils peuvent associer à une *entité* ou transaction, ainsi
- 146 qu'une façon commune de déterminer ce niveau de confiance.
- 147 Dans le Cadre de confiance pancanadien<sup>MC</sup> (CCP), un *niveau d'assurance* représente
- le niveau de confiance qu'une *entité* peut placer dans les processus et autres critères
- de conformité définis dans une composante du CCP. Les niveaux d'assurance sont
- 150 élémentaires pour créer des réseaux de confiance. Les modèles de niveaux
- d'assurance ne fonctionnent que si tous les *participants* à un écosystème numérique
- sont capables de les interpréter d'une manière uniforme. Il est donc essentiel que tous
- 153 les participants à un écosystème s'entendent sur un ensemble minimum de critères
- pour chaque *niveau d'assurance*. Ce n'est alors qu'une *partie dépendante* dans cet
- 155 écosystème pourra évaluer convenablement les risques inhérents dans une relation ou
- 156 transaction, et le *niveau d'assurance* qui peut être placé dans les *participants*, les
- 157 *justificatifs* et ces transactions. Les composantes du CCP décrivent les critères de
- 158 conformité détaillés qui devraient être utilisés pour évaluer de tels *niveaux d'assurance*
- dans le contexte d'une composante CCP donnée.
- Pour avoir les consignes les plus à jour en ce qui concerne les niveaux d'assurance,
- 161 veuillez vous référer à l'ébauche de recommandation pour le modèle de maturité du
- 162 CCP V1.0.

163

# 3. Risques liés au portefeuille numérique

- Les portefeuilles numériques jouent un rôle important dans les fondements de la
- 165 confiance dans un écosystème numérique. Outre les évaluations d'impacts sur la
- protection de la vie privée qu'une entité peut effectuer, il est important que les
- organisations qui participent à un écosystème de confiance comprennent les risques
- que pose l'utilisation de portefeuilles numériques. La figure 3 contient un tableau
- 169 illustratif des risques pour les portefeuilles numériques et des exemples de stratégies
- 170 d'atténuation.

154a	Type de risque	Catégorie de menace	Scénario de menaces / vulnérabilité aux menaces	Renseignements supplémentaires	Agent de menace	Impact	Protections proposées (p. ex., apport aux exigences de conformité)
	Sécurité des	Risque pour la		Intention accidentelle ou	Pirate / agresseur		Le portefeuille suit le processus de certification

Statut : Ébauche de recommandations

6

154b	renseign ements / du portefeuil le → torts causés au titulaire	qualité du produit	vulnérabilités logicielles qui peuvent être exploitées par un acteur malveillant.	malveillante		l'écosystème – confiance dans l'écosystème; risque pour la réputation de l'écosystème dans son ensemble ou la marque de confiance, s'il en a une  Torts causés au titulaire :  Vol d'identité Torts financiers Perte de privilèges / d'accès / d'utilisation Torts causés à la réputation	et a la marque de confiance prouvant que le réalisateur suit un processus de développement de produits acceptable tout au long du cycle de vie du portefeuille :  R et D / lancement du portefeuille  Utilisation (inclut l'instanciation / la personnalisation du portefeuille par le titulaire)  Temporisation  Considérations pour la validation de l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement, sécurité dans la SDLC, évaluations de sécurité des tierces parties, processus de gestion des vulnérabilités  Montre le besoin d'avoir une évaluation / certification continue
	Sécurité des renseign ements / gestion du cycle de vie → inconvén ients pour l'utilisate ur	Risque pour la qualité du produit	Le portefeuille n'est plus soutenu et est obsolète		S.O.	Le titulaire est incapable d'effectuer les transactions requises	<ul> <li>Le titulaire acquiert un autre portefeuille qui se conforme aussi aux normes de l'industrie comme le prouve la marque de confiance.</li> <li>[Prendre en considération]         Portefeuille représenté dans des registres de confiance (p. ex., liste de portefeuilles certifiés du CCIAN).</li> <li>Le titulaire choisit le portefeuille à partir d'un registre de confiance.</li> <li>Le portefeuille suit le</li> </ul>

Statut : Ébauche de recommandations

7

454							
154c							processus de certification et a la marque de confiance prouvant que le réalisateur suit un processus de développement de produits acceptable tout au long du cycle de vie du portefeuille :  OR et D / lancement du portefeuille OUtilisation (inclut l'instanciation / la personnalisation du portefeuille par le titulaire) Temporisation  Considérations pour la validation de l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement, sécurité dans la SDLC, évaluations de sécurité des tierces parties, processus de gestion des vulnérabilités Montre le besoin d'avoir une évaluation / certification continue  Remarque : il y a un doute quant à la façon dont le portefeuille pourrait prévenir l'utilisateur que
							quelque chose ne va pas
154d	Sécurité des renseign ements / gestion du cycle de vie → inconvén ients	Risque pour la qualité du produit	Le portefeuille n'est plus soutenu et est obsolète	Le portefeuille est incapable d'interopérer avec un émetteur ou le titulaire a besoin d'un vérificateur	S.O.	Le titulaire est incapable d'effectuer les transactions voulues	<ul> <li>[Prendre en considération]</li> <li>Portefeuille représenté dans des registres de confiance (p. ex., liste de portefeuilles certifiés du CCIAN)</li> <li>Le titulaire choisit le portefeuille à partir d'un</li> </ul>

Statut : Ébauche de recommandations

8

	pour l'utilisate ur						registre de confiance  Le titulaire acquiert un autre portefeuille qui se conforme aussi aux normes de l'industrie comme le prouve la marque de confiance
154e	Sécurité des renseign ements / du portefeuil le → torts causés au titulaire	Risque pour la qualité du produit	Des acteurs malveillants développent le portefeuille avec l'intention de nuire au titulaire ou de se faire passer pour lui	Des acteurs malveillants placent le portefeuille dans l'Apple Store et le Google Store.	Développeur de portefeuille malveillant	<ul> <li>Hameçonnag e</li> <li>Déguisement ou autre tort causé au titulaire</li> </ul>	<ul> <li>Le titulaire peut identifier et authentifier un portefeuille certifié</li> <li>Montre le besoin d'avoir des registres pour que l'utilisateur puisse vérifier la certification</li> </ul>
154f	Sécurité des renseign ements / gestion du cycle de vie → inconvén ients pour l'utilisate ur	Risque pour la qualité du produit	Le portefeuille n'applique pas / ne suit pas les normes de l'industrie	Le portefeuille est incapable d'interopérer avec un émetteur ou le titulaire a besoin d'un vérificateur	Développeur de portefeuille	<ul> <li>Le service est refusé au titulaire</li> <li>Le titulaire est incapable d'effectuer les transactions voulues</li> <li>L'émetteur est incapable d'émettre</li> <li>Le vérificateur n'arrive pas à s'engager dans une transaction avec le titulaire</li> </ul>	<ul> <li>Le portefeuille applique les normes de l'industrie comme le prouve la marque de confiance</li> <li>La marque de confiance doit vérifier les exigences de conformité aux normes de l'industrie</li> <li>Le portefeuille doit respecter / appliquer les normes de l'industrie pertinentes (p. ex., justificatifs vérifiables W3C, DIF, DID, cadre de gouvernance, etc.)</li> </ul>
	Sécurité des renseign ements / sécurité de l'émetteu r / du	Risque pour la qualité du produit de l'émetteu r / du	La plateforme hébergée / en nuage (émetteurs, vérificateurs, etc.) a des contrôles de sécurité		Pirate	facilement compromis, ce qui pourrait exposer les données entreposées	<ul> <li>Tous les participants à l'écosystème suivent un processus de certification et ont une marque de confiance prouvant la conformité à la norme</li> <li>Considérations pour la</li> </ul>

Statut : Ébauche de recommandations

9

154g	vérificate ur → torts causés au titulaire	vérificate ur	techniques et des pratiques de gestion inadéquats			portefeuille ou permettre à un attaquant sophistiqué d'émettre de faux documents	validation de l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement, sécurité dans la SDLC, évaluations de sécurité des tierces parties, processus de gestion des vulnérabilités • Montre le besoin d'avoir une évaluation / certification continue
154h	Sécurité des renseign ements / sécurité de la gestion des clés → torts causés au titulaire	Risques pour la sécurité de l'appareil / la gestion des clés	L'appareil ne soutient pas les fonctions de sécurité nécessaires pour le ou les niveaux d'assurance spécifiques / ciblés	L'appareil manque d'une capacité de gestion essentielle adéquate	Acteur malveillant (local ou à distance)	Majeur : Clés compromises / portefeuille compromis / atteinte à la vie privée / usurpation d'identité	<ul> <li>Le portefeuille soutient explicitement les appareils et les versions OS ayant une capacité de gestion des clés adéquate / évaluée</li> <li>Remarques :</li> <li>Cela inclut les fonctions de gestion des clés et de sécurité à grand impact gérées sur le même appareil que le logiciel du portefeuille, ainsi que l'appareil externe au logiciel du portefeuille</li> <li>Le caractère « adéquat » (FIPS pour le matériel, NIST pour le logiciel) dépendra du niveau d'assurance</li> </ul>
154i	Sécurité des renseign ements / sécurité de la gestion des clés → torts causés	Risques pour la sauvegar de / récupéra tion / risques pour la gestion des clés	Processus de sauvegarde / récupération faible	Un acteur malveillant vole les clés secrètes à l'aide d'un mécanisme de sauvegarde / récupération	Acteur malveillant (local ou à distance)	Majeur : Clés compromises / portefeuille compromis / atteinte à la vie privée / usurpation d'identité	<ul> <li>Les processus de sauvegarde et récupération doivent être définis pour le niveau d'assurance correspondant et évalués dans le cadre du processus de certification</li> <li>Les sauvegardes</li> </ul>

Statut : Ébauche de recommandations

10

	au titulaire						doivent avoir les mêmes protections du niveau d'assurance que les protections d'origine
154j	Sécurité des renseign ements / sécurité de la gestion des clés → torts causés au titulaire	Risques pour la sécurité du portefeuil le / la gestion des clés	Le logiciel du portefeuille ne soutient pas les fonctions de sécurité requises pour le ou les niveaux d'assurance spécifiques / ciblés	Le logiciel du portefeuille n'a pas de protections adéquates pour la gestion des clés     Un acteur malveillant vole les clés secrètes (p. ex., il vole la clé de la mémoire, déplombe le cryptage de la boîte blanche, analyse de puissance)	Acteur malveillant (local ou à distance)	Majeur : Clés compromises / portefeuille compromis / atteinte à la vie privée / usurpation d'identité	Le portefeuille utilise un logiciel de gestion des clés adéquat / évalué et/ou du matériel avec des clés non exportables  Remarque: Le caractère « adéquat » (NIST pour le logiciel) dépendra du niveau d'assurance
154k	Sécurité des renseign ements / contrôles de l'authenti fication → torts causés au titulaire	Utilisatio n non autorisée du portefeuil le	Le logiciel du portefeuille ne soutient pas les fonctions de sécurité requises pour le ou les niveaux d'assurance spécifiques	L'appareil manque d'une capacité d'authentificatio n adéquate de l'utilisateur	Accès par un non titulaire	Prise en charge du compte / atteinte à la vie privée / usurpation d'identité	Le portefeuille interdit des appareils et des versions OS spécifiques – exigences dictées par le niveau d'assurance
	Sécurité des renseign ements / analyse	Analyse des données dans le portefeuil	Renseignemen ts sensibles transmis lors de la collecte des analyses	Non intentionnel ou intentionnel	Acteur malveillant	<ul> <li>Fuite de données sensibles dans les données</li> </ul>	<ul> <li>Si des données sensibles sont requises dans l'analyse, il faut s'assurer qu'elles sont anonymisées avant</li> </ul>

Statut : Ébauche de recommandations

11

1541	des données → torts causés au titulaire	le	de données			d'analyse Atteinte à la vie privée / usurpation d'identité	d'être envoyées – y compris avant d'être enregistrées pour être entreposées localement en mode hors ligne et dans des dossiers du portefeuille  La marque de confiance pour assurer l'évaluation des risques pour la vie privée est attribuée en ajoutant / modifiant l'analyse des données – lorsque l'évaluation inclut un risque d'utilisation indésirable des données d'analyse  Marque de confiance pour que les exigences relatives au contrôle de l'accès s'appliquent à l'accès aux données d'analyse
154 m	Sécurité des renseign ements / sécurité de l'environ nement du portefeuil le → torts causés au titulaire	Risques pour la sécurité des appareils	L'appareil n'est pas mis à jour avec les dernières mises à jour de sécurité	Vulnérabilités exploitables	<ul> <li>Logiciel malveillant</li> <li>Privilège de haut niveau</li> <li>Attaque de l'homme du milieu</li> </ul>	Atteinte à la vie privée / usurpation d'identité	<ul> <li>Le portefeuille vérifiera la version OS au moment du lancement, avisera le titulaire et (selon le niveau d'assurance) empêchera d'utiliser le portefeuille jusqu'à ce que la mise à jour soit terminée</li> <li>Le portefeuille interdit des appareils et versions OS spécifiques – exigences en fonction du niveau d'assurance</li> </ul>
	Sécurité des renseign ements / sécurité	Risques pour la sécurité des appareils	Les fonctionnalités de sécurité de l'appareil ne sont pas	P. ex., verrou d'écran	Accès par un non-titulaire	Atteinte à la vie privée / usurpation d'identité	Le portefeuille vérifie les vulnérabilités connues au lancement, avise le titulaire des vulnérabilités

Statut : Ébauche de recommandations

12

154n	de l'environ nement du portefeuil le → torts causés au titulaire		activées				spécifiques et des mesures correctives requises avant d'utiliser le portefeuille • Exigences en fonction du niveau de sécurité
1540	Sécurité des renseign ements / Lien et authentifi cation → torts causés au titulaire	Utilisatio n non autorisée du portefeuil le.	La personne qui utilise le portefeuille n'est pas le titulaire autorisé	Quand les utilisateurs partagent des appareils, cela permettrait à d'autres d'émettre des assertions et de partager le document du titulaire autorisé sans son contentement	<ul> <li>Pirates</li> <li>Connaissanc es</li> <li>Membres de la famille</li> </ul>	Des assertions sont faites au nom de l'utilisateur sans son consentement.	<ul> <li>Inclure la formulation spécifique dans le CLU pour s'assurer que les utilisateurs autorisés comprennent leur responsabilité</li> <li>Authentification au niveau du portefeuille (par opposition à / en plus de l'autorisation de l'appareil)</li> <li>Lien fort entre le portefeuille / l'authentification du portefeuille et la personne vérifiée</li> </ul>
154p	Vie privée→ suivi de l'utilisate ur	Suivi de l'utilisate ur	Le vérificateur suit le titulaire et partage avec d'autres vérificateurs qui peuvent faire le lien à l'aide des identifiants	Le portefeuille numérique utilise des identifiants ordinaires avec de nombreux vérificateurs	Invasion de la vie privée	Liaison des identifiants avec les vérificateurs; suivi de l'utilisateur; agrégation des données	Le portefeuille utilise des technologies d'identifiants uniques qui sont la norme de l'industrie
154q	Vie privée→ suivi de l'utilisate ur	Suivi de l'utilisate ur .	L'émetteur suit les interactions du titulaire avec les vérificateurs ou les émetteurs (l'émetteur est le courtier ici – modèle fédéré)	L'émetteur, le portefeuille et les vérificateurs établissent des protocoles de fédération (p. ex., SAML).	Invasion de la vie privée	Liaison des identifiants par émetteur; suivi de l'utilisateur; agrégation des données	<ul> <li>Le portefeuille utilise des protocoles d'autosouveraineté / décentralisés qui sont la norme de l'industrie</li> <li>Transparence – l'avis relatif à la protection de la vie privée contient un langage clair</li> </ul>

154r	Vie privée → partage excessif	Partage excessif	Le portefeuille numérique ne soutient pas la minimisation des données (p. ex., le vérificateur demande une preuve à divulgation nulle de connaissance, le portefeuille numérique ne la soutient pas)	Le titulaire fournit au vérificateur plus de renseignement s qu'il convient	•	Vérificateur indésirable ciblant l'utilisateur de portefeuilles numériques spécifiques qui n'offrent pas des capacités minimisation des données Vérificateur indésirable qui reçoit plus d'information que demandé / nécessaire		Le titulaire fournit au vérificateur plus de renseigneme nts qu'il convient Atteinte à la vie privée / usurpation d'identité Non-conformité aux règles de respect de la vie privée du vérificateur pour avoir reçu des données dont il n'avait pas besoin sur le plan commercial Impossibilité d'utiliser le vérificateur gouvernemen tal, car le gouvernemen t n'a peut-être pas l'autorisation de recevoir des renseigneme nts supplémentair es qu'il n'a pas demandés	•	Le portefeuille numérique va soutenir les capacités de minimisation des données (p. ex., divulgation sélective, preuve à divulgation nulle de connaissance)
	Vie privée → partage excessif	Partage excessif	Le portefeuille numérique ne divulgue pas complètement l'information à partager au	Avis incomplet, pas clair ou ambigu	•	Développeur de portefeuille (introduit la menace) – problème	•	Le titulaire fournit au vérificateur plus de renseigneme nts qu'il	•	Le portefeuille divulgue efficacement les renseignements à partager au titulaire et permet au titulaire de les contrôler

Statut : Ébauche de recommandations

14

154s			vérificateur ou ne permet pas au titulaire de la contrôler	avec la qualité du portefeuille  Vérificateur indésirable ciblant l'utilisateur de portefeuille numériques spécifiques qui ne fournit pas un avis adéquat	•	n'aurait voulu; les décisions prises par le vérificateur sur la base de ces renseigneme nts pourraient avoir un impact négatif pour cet utilisateur Le titulaire n'est pas capable d'évaluer avec exactitude le risque de divulgation de renseigneme nts	Est-ce qu'un résumé suffit? Les données ne sont pas toutes compréhensibles.
154t	Conformi té → vie privée	Vie privée	Le portefeuille numérique ne se conforme pas à la composante « Respect de la vie privéex x du CCP	S.O.		Non- conformité du respect de la vie privée	Marque de confiance pour assurer la conformité à la composante « Respect de la vie privée » du CCP dans le cadre de la certification du portefeuille
154u	Accessib ilité	Utilisatio n du portefeuil le numériqu e	Le portefeuille numérique ne se conforme pas aux normes d'accessibilité de l'industrie	S.O.		Le titulaire est incapable d'utiliser le portefeuille en raison de déficiences physiques; cela assujetti la population vulnérable à des processus de portefeuilles non numériques qui peuvent comporter	Le portefeuille instaure des capacités d'accessibilité standard de l'industrie

Statut : Ébauche de recommandations

15

						plus de risques de usurpation d'identité Abandon; risque pour la réputation Manque de service; partage excessif des données	
154v	Utilisabili té	Utilisatio n du portefeuil le numériqu e	Le titulaire ne comprend pas la formulation du portefeuille	<ul> <li>Les instructions du portefeuille ne sont pas claires pour le titulaire</li> <li>L'avis n'est pas clair ou est ambigu</li> <li>Expérience utilisateur médiocre</li> </ul>	S.O.	<ul> <li>Le titulaire utilise le portefeuille d'une façon non prévue qui cause des torts au titulaire</li> <li>Divulgation de renseigneme nts personnellem ent identifiables à un destinataire non prévu (atteinte accidentelle à la vie privée; hameçonnag e)</li> </ul>	<ul> <li>Le portefeuille utilise un langage clair et a une apparence uniforme</li> <li>Conception robuste du portefeuille : empêche l'accès ou le partage sans valider les entités avec qui les renseignements sont partagés</li> <li>À prendre en considération :         <ul> <li>Devrions-nous ajouter quelque chose sur l'importance des études d'utilisabilité pour confirmer ce qui précède?</li> <li>Cela déborde du portefeuille numérique, mais comment traite-t-on les recommandations en cas de torts (signalement des fraudes, signalement du partage accidentel, autre)?</li> <li>Robuste gestion des clés – en a-t-on besoin ici – en quoi cela est-il utile? Peut-être a-t-on</li> </ul> </li> </ul>

Statut : Ébauche de recommandations

16

							besoin à la place d'une légende pour les confirmations de registres de confiance.
154 W	Sécurité des renseign ements / sécurité du registre de données → torts causés au titulaire	Qualité du registre de données de confianc e	Le registre de données a des contrôles de sécurité et des pratiques de gestion inadéquates	• L'acteur malveillant insère ses clés publiques dans le registre de données (c'est un risque non pour le portefeuille, mais pour l'écosystèm e)	Acteur malveillant		<ul> <li>Registre de données assujetti à un processus de certification (initiale et continue) et une marque de confiance</li> <li>Le portefeuille authentifie le registre de données comme étant de confiance; là où l'authentification implique une capacité à s'assurer qu'il « légitime » (p. ex., préconfiguration; la certification TLS concorde avec le DNS de l'émetteur)</li> <li>Remarque : En cas de préconfiguration, on s'attend à ce que le développeur / fournisseur de service de portefeuille contrôle activement la ou les listes certifiées du registre de données pour relever les modifications.</li> </ul>
154x	Sécurité des renseign ements / sécurité du registre de données → torts causés au titulaire	Qualité du portefeuil le	Le portefeuille utilise le registre de données fourni par l'acteur malveillant	Le portefeuille numérique fait confiance à la clé publique de l'acteur malveillant	L'acteur malveillant qui établit un registre de données indésirable	<ul> <li>Les         utilisateurs         prennent des         décisions non         intentionnelle         s / mal         informées sur         le partage</li> <li>Atteinte à la         vie privée /         usurpation         d'identité</li> </ul>	<ul> <li>Registre de données assujetti à un processus de certification (initiale et continue) et une marque de confiance</li> <li>Le portefeuille authentifie le registre de données comme étant de confiance; là où l'authentification implique une capacité à s'assurer qu'il</li> </ul>

Statut : Ébauche de recommandations

17

							« légitime » (p. ex., préconfiguration; la certification TLS concorde avec le DNS de l'émetteur)
							Remarque : En cas de préconfiguration, on s'attend à ce que le développeur / fournisseur de service de portefeuille contrôle activement la ou les listes certifiées du registre de données pour relever les modifications.
154y	Accessib ilité	Qualité du portefeuil le	Le portefeuille ne soutient pas la langue du titulaire	P. ex., le portefeuille ne soutient pas le chinois mandarin	S.O.	Limites d'accessibilité / de marché adressable	Le portefeuille instaure un soutien multilingue et/ou adopte des symboles ordinaires pour rendre la signification
154z	Sécurité des renseign ements / contrôles de l'authenti fication → torts causés au titulaire	Confianc e dans l'écosyst ème et risque pour la réputatio n	Le titulaire interagit avec l'émetteur malveillant	Le portefeuille :  N'authentifie pas l'émetteur pour le titulaire, ce qui cause des torts au titulaire N'informe pas efficacemen t le titulaire de l'identité vérifiée de l'émetteur	Émetteur malveillant	Atteinte à la vie privée / usurpation d'identité	Le portefeuille     authentifie l'émetteur et     instaure une     communication efficace     avec le titulaire; là où     l'authentification     implique une capacité à     s'assurer qu'il     « légitime » (p. ex., clé     publique de l'émetteur     dans un registre de     données certifié; la     certification TLS     concorde avec le DNS     de l'émetteur)
	Sécurité des renseign ements / contrôles de	Confianc e dans l'écosyst ème	Le titulaire interagit avec un vérificateur malveillant	Le portefeuille :  N'authentifie pas le vérificateur	Vérificateur malveillant	Atteinte à la vie privée / usurpation d'identité	Le portefeuille     authentifie le     vérificateur et instaure     une communication     efficace avec le     titulaire; là où

Statut : Ébauche de recommandations

18

154a a	l'authenti fication → torts causés au titulaire		pour le titulaire, ce qui cause des torts au titulaire  N'informe pas efficacemen t le titulaire de l'identité vérifiée du vérificateur		l'authentification implique une capacité à s'assurer qu'il « légitime » (p. ex., clé publique du vérificateur dans un registre de données certifié; la certification TLS concorde avec le DNS du vérificateur)

171 Figure 3 : Risques liés au portefeuille numérique

### 4. Critères de conformité

- 173 Les critères de conformité sont catégorisés par élément de confiance. Pour faciliter la
- 174 référence, un critère de conformité spécifique mentionné selon sa catégorie et son
- 175 numéro de référence. Exemple : « BASE1 » correspond à la « référence n° 1 des
- 176 critères de conformité de base »).

#### 177 Remarques

172

180

181 182

183

184 185

- Les critères de conformité de base sont également inclus comme faisant partie de ce profil de conformité.
  - Les critères de conformité spécifiés dans d'autres composantes du CCP s'appliqueront aussi aux justificatifs de la composante « Relations et attributs » du CCP dans certaines circonstances.
  - Pour avoir les indications les plus à jour en ce qui concerne les niveaux d'assurance, veuillez vous référer à l'ébauche de recommandation du modèle de maturité de l'assurance du CCP V1.0.

185a	Référence	Critères de conformité	Nive	au d'a	assura	ance
185b	BASE	Ces critères de base s'appliquent à tous les processus du portefeuille numérique	NA1	NA2	NA3	NA4

185c	1	Ces critères de conformité ne remplacent ou ne substituent pas les règlements existants; on s'attend à ce que les organisations et les personnes se conforment aux lois, aux politiques et aux règlements pertinents dans leur propre territoire.	X	Х	Х	X
185d	2	Là où c'est applicable, les critères relatifs aux justificatifs, aux justificatifs vérifiables, aux relations et/ou aux attributs <b>DOIVENT</b> se conformer aux critères de conformité du niveau d'assurance 1 (Relations et attributs) des justificatifs du CCP.				
185e	3	Là où c'est applicable, les critères relatifs aux justificatifs, aux justificatifs vérifiables, aux relations et/ou aux attributs <b>DOIVENT</b> se conformer aux critères de conformité du niveau d'assurance 2 (Relations et attributs) des justificatifs du CCP.		Х		
185f	4	Là où c'est applicable, les critères relatifs aux justificatifs, aux justificatifs vérifiables, aux relations et/ou aux attributs <b>DOIVENT</b> se conformer aux critères de conformité du niveau d'assurance 3 (Relations et attributs) des justificatifs du CCP.			Х	
185g	5	Là où c'est applicable, les critères relatifs aux justificatifs, aux justificatifs vérifiables, aux relations et/ou aux attributs <b>DOIVENT</b> se conformer aux critères de conformité du niveau d'assurance 4 (Relations et attributs) des justificatifs du CCP.				х

185h	6	Là où c'est applicable, les critères relatifs à l'avis et au consentement <b>DOIVENT</b> se conformer aux critères de conformité du niveau d'assurance 1 (Avis et consentement) du CCP.	Х			
185i	7	Là où c'est applicable, les critères relatifs à l'avis et au consentement <b>DOIVENT</b> se conformer aux critères de conformité du niveau d'assurance 2 (Avis et consentement) du CCP.		X		
185j	8	Là où c'est applicable, les critères relatifs à l'avis et au consentement <b>DOIVENT</b> se conformer aux critères de conformité du niveau d'assurance 3 (Avis et consentement) du CCP.			Х	
185k	9	Là où c'est applicable, les critères relatifs à l'avis et au consentement <b>DOIVENT</b> se conformer aux critères de conformité du niveau d'assurance 4 (Avis et consentement) du CCP.				Х
185I	CREA	Création du portefeuille numérique	NA1	NA2	NA3	NA4
185m	1	Dans le cadre de l'installation, l'application du portefeuille <b>DEVRAIT</b> s'assurer qu'elle est bien installée dans un environnement d'exécution « à jour » et soutenu (p. ex. le système d'exploitation est <b>suffisamment</b> à jour et corrigé).	X			
185n	2	Dans le cadre de l'installation, l'application du portefeuille <b>DOIT</b> s'assurer qu'elle est bien installée dans un environnement d'exécution « à jour » et soutenu (p. ex. le système d'exploitation est <b>suffisamment</b> à jour et corrigé).		Х	Х	Х

1850	3	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> s'assurer que la plus récente version du portefeuille est installée, en utilisant une source de confiance pour vérifier les détails et le téléchargement de la version.	X			
185p	4	Le portefeuille <b>DOIT</b> aviser et encourager le titulaire à faire une mise à jour/mise à niveau à la plus récente version sécurisée du portefeuille.  REMARQUE: Le portefeuille <b>PEUT</b> identifier la version du portefeuille aux émetteurs et aux vérificateurs, et leur permettre ainsi de gérer leurs propres risques associés à l'utilisation d'une version particulière d'un portefeuille.		X	X	X
185q	5	Quand il met à jour son propre code, le portefeuille <b>DEVRAIT</b> s'assurer que le téléchargement est fait à partir d'une source de confiance et qu'il n'a pas été compromis pendant le transfert ou l'installation (p. ex. par des signatures numériques)	X			
185r	6	Le processus de mise à jour du portefeuille <b>DOIT</b> être fait à partir d'une source de confiance et s'assurer que la mise à jour n'a pas été compromise pendant le transfert ou l'installation (p. ex. par des signatures numériques)		X	Х	Х
185s	7	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> utiliser le processeur d'entreposage et de cryptage de clés le plus sécuritaire (collectivement l'environnement d'exécution de confiance) disponible sur la plateforme hébergeant le portefeuille (p. ex. téléphone mobile, navigateur).	X	X		

185t	8	Le portefeuille <b>DOIT</b> utiliser une mise en œuvre d'entreposage et de cryptage de clés appropriée (collectivement l'environnement d'exécution de confiance) au niveau d'assurance opérationnel ciblé du portefeuille.			X	Х
185u	9	En se servant d'un environnement d'exécution de confiance, le portefeuille <b>DEVRAIT</b> amorcer la création de clés diversifiées uniques.	Х	Х		
185v	10	En se servant d'un environnement d'exécution de confiance, le portefeuille <b>DOIT</b> amorcer la création de clés diversifiées uniques.			X	Х
185w	11	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> faire l'essai des clés diversifiées qui ont été créées.	Х	Х		
185x	12	Le portefeuille <b>DOIT</b> faire l'essai des clés diversifiées qui ont été créées.			Х	Х
185y	13	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> être capable de démontrer sa fiabilité au titulaire, à l'émetteur et au vérificateur.	Х	Х	Х	Х
185z	14	Un portefeuille mobile <b>DEVRAIT</b> être capable de s'assurer que l'appareil dans lequel il réside n'a pas été enraciné ou compromis d'une manière similaire, ou encore qu'il est certifié ou évalué comme étant capable de fonctionner d'une façon sécuritaire dans un environnement qui a été compromis d'une manière similaire.	×			
185aa	15	Un portefeuille mobile <b>DOIT</b> être capable de s'assurer que l'appareil dans lequel il réside n'a pas été enraciné ou compromis d'une manière similaire, ou encore qu'il est certifié ou évalué comme étant capable de fonctionner d'une façon sécuritaire dans un environnement ayant été compromis d'une manière similaire.		Х	Х	Х

16	Un ou des <u>fournisseurs de services</u> de portefeuilles hébergés <b>DEVRAIENT</b> être capables de s'assurer que l'environnement dans lequel ils résident n'a pas été enraciné ou compromis d'une manière similaire, ou encore qu'il est certifié ou évalué comme étant capable de fonctionner d'une façon sécuritaire dans un environnement ayant été compromis d'une manière similaire.	x			
17	Un ou des <u>fournisseurs de services</u> de portefeuilles hébergés <b>DOIVENT</b> être capables de s'assurer que l'environnement dans lequel ils résident n'a pas été enraciné ou compromis d'une manière similaire, ou encore qu'il est certifié ou évalué comme étant capable de fonctionner d'une façon sécuritaire dans un environnement ayant été compromis d'une manière similaire.		Х	x	Х
REGI	Enregistrement du portefeuille numérique	NA1	NA2	NA3	NA4
1	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> fournir une façon de vérifier d'une manière programmatique et de confirmer d'une manière cryptographique son statut « fiable ».	Х			
2	Le fournisseur de portefeuille <b>DOIT</b> fournir une façon de protéger le statut « fiable » permanent du portefeuille.		Х	Х	Х
3	Le portefeuille <b>DOI</b> T permettre à une personne vérifiée ou une organisation vérifiée d'identifier d'une manière unique et persistante un cas de portefeuille.			X	Х
	17 <b>REGI</b> 2	portefeuilles hébergés <b>DEVRAIENT</b> être capables de s'assurer que l'environnement dans lequel ils résident n'a pas été enraciné ou compromis d'une manière similaire, ou encore qu'il est certifié ou évalué comme étant capable de fonctionner d'une façon sécuritaire dans un environnement ayant été compromis d'une manière similaire.  Un ou des <u>fournisseurs de services</u> de portefeuilles hébergés <b>DOIVENT</b> être capables de s'assurer que l'environnement dans lequel ils résident n'a pas été enraciné ou compromis d'une manière similaire, ou encore qu'il est certifié ou évalué comme étant capable de fonctionner d'une façon sécuritaire dans un environnement ayant été compromis d'une manière similaire.  REGI Enregistrement du portefeuille numérique  Le portefeuille DEVRAIT fournir une façon de vérifier d'une manière programmatique et de confirmer d'une manière cryptographique son statut « fiable ».  Le fournisseur de portefeuille DOIT fournir une façon de protéger le statut « fiable » permanent du portefeuille.  Le portefeuille DOIT permettre à une personne vérifiée ou une organisation vérifiée d'identifier d'une manière unique	portefeuilles hébergés <b>DEVRAIENT</b> être capables de s'assurer que l'environnement dans lequel ils résident n'a pas été enraciné ou compromis d'une manière similaire, ou encore qu'il est certifié ou évalué comme étant capable de fonctionner d'une façon sécuritaire dans un environnement ayant été compromis d'une manière similaire.  Un ou des <u>fournisseurs de services</u> de portefeuilles hébergés <b>DOIVENT</b> être capables de s'assurer que l'environnement dans lequel ils résident n'a pas été enraciné ou compromis d'une manière similaire, ou encore qu'il est certifié ou évalué comme étant capable de fonctionner d'une façon sécuritaire dans un environnement ayant été compromis d'une manière similaire.  REGI Enregistrement du portefeuille numérique  Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> fournir une façon de vérifier d'une manière programmatique et de confirmer d'une manière cryptographique son statut « fiable ».  Le fournisseur de portefeuille <b>DOIT</b> fournir une façon de protéger le statut « fiable » permanent du portefeuille.  Le portefeuille <b>DOIT</b> permettre à une personne vérifiée ou une organisation vérifiée d'identifier d'une manière unique	portefeuilles hébergés <b>DEVRAIENT</b> être capables de s'assurer que l'environnement dans lequel ils résident n'a pas été enraciné ou compromis d'une manière similaire, ou encore qu'il est certifié ou évalué comme étant capable de fonctionner d'une façon sécuritaire dans un environnement ayant été compromis d'une manière similaire.  Un ou des <u>fournisseurs de services</u> de portefeuilles hébergés <b>DOIVENT</b> être capables de s'assurer que l'environnement dans lequel ils résident n'a pas été enraciné ou compromis d'une manière similaire, ou encore qu'il est certifié ou évalué comme étant capable de fonctionner d'une façon sécuritaire dans un environnement ayant été compromis d'une manière similaire.  REGI Enregistrement du portefeuille numérique  Le portefeuille DEVRAIT fournir une façon de vérifier d'une manière programmatique et de confirmer d'une manière cryptographique son statut « fiable ».  Le fournisseur de portefeuille DOIT fournir une façon de protéger le statut « fiable » permanent du portefeuille.  Le portefeuille DOIT permettre à une personne vérifiée ou une organisation vérifiée d'identifier d'une manière unique	portefeuilles hébergés DEVRAIENT être capables de s'assurer que l'environnement dans lequel ils résident n'a pas été enraciné ou compromis d'une manière similaire, ou encore qu'il est certifié ou évalué comme étant capable de fonctionner d'une façon sécuritaire dans un environnement ayant été compromis d'une manière similaire.  Un ou des fournisseurs de services de portefeuilles hébergés DOIVENT être capables de s'assurer que l'environnement dans lequel ils résident n'a pas été enraciné ou compromis d'une manière similaire, ou encore qu'il est certifié ou évalué comme étant capable de fonctionner d'une façon sécuritaire dans un environnement ayant été compromis d'une manière similaire.  REGI Enregistrement du portefeuille numérique  Le portefeuille DEVRAIT fournir une façon de vérifier d'une manière programmatique et de confirmer d'une manière cryptographique son statut « fiable ».  Le fournisseur de portefeuille DOIT fournir une façon de protéger le statut « fiable » permanent du portefeuille.  Le portefeuille DOIT permettre à une personne vérifiée ou une organisation vérifiée d'identifier d'une manière unique

185am	AUTH	Authentification	NA1	NA3	NA3	NA4
185al	8	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> offrir au titulaire de se désenregistrer auprès d'une entité auprès de laquelle il s'est enregistré.	Х	Х		
185ak	7	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> tenir une liste des entités auprès desquelles le portefeuille est enregistré.	Х	X	X	Х
185aj	6	Le portefeuille <b>DOIT</b> avoir un mécanisme qui empêche un suivi non autorisé de ses activités par de multiples entités avec lesquelles il interagit (p. ex., il doit empêcher les entités d'agréger l'information concernant les justificatifs, les sujets, les titulaires ou d'autres renseignements partagés au moyen du portefeuille).			Х	x
185ai	5	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> avoir un mécanisme qui empêche un suivi non autorisé de ses activités par de multiples entités avec lesquelles il interagit (p. ex., il doit empêcher les entités d'agréger l'information concernant les justificatifs, les sujets, les titulaires ou d'autres renseignements partagés au moyen du portefeuille).		Х		
185ah	4	Le portefeuille <b>PEUT</b> avoir un mécanisme qui empêche un suivi non autorisé de ses activités par de multiples entités avec lesquelles il interagit (p. ex., il doit empêcher les entités d'agréger l'information concernant les justificatifs, les sujets, les titulaires ou d'autres renseignements partagés au moyen du portefeuille).	Х			

185an	1	Le portefeuille <b>DOIT</b> authentifier le titulaire conformément aux critères de conformité de la composante « Authentification » du CCP pour le niveau d'assurance 1.	X			
185ao	2	Le portefeuille <b>DOIT</b> authentifier le titulaire conformément aux critères de conformité de la composante « Authentification » du CCP pour le niveau d'assurance 2.		X		
185ap	3	Le portefeuille <b>DOIT</b> authentifier le titulaire conformément aux critères de conformité de la composante « Authentification » du CCP pour le niveau d'assurance 3.			X	
185aq	4	Le portefeuille <b>DOIT</b> authentifier le titulaire conformément aux critères de conformité de la composante « Authentification » du CCP pour le niveau d'assurance 4.				X
185ar	5	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> mettre le titulaire au défi de s'authentifier quand il accomplit des interventions qui partagent, modifient, ajoutent ou suppriment des renseignements personnellement identifiables.	X			
185as	6	Le portefeuille <b>DOIT</b> mettre le titulaire au défi de s'authentifier au niveau d'assurance voulu quand il accomplit des interventions qui partagent, modifient, ajoutent ou suppriment des renseignements personnellement identifiables.		Х	Х	Х

185ax	REQU	Demande de justificatif vérifiable	NA1	NA2	NA3	NA4
185aw	10	Le portefeuille <b>DOIT</b> enregistrer et entreposer en sécurité les renseignements (p. ex., heure, date, identification de l'utilisateur) à propos des événements d'authentification. Le portefeuille doit se conformer aux critères de conformité 2, 3, 4 et 5 de la composante « Authentification » du CCP.		Х	X	X
185av	9	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> enregistrer et entreposer en sécurité les renseignements (p. ex., heure, date, identification de l'utilisateur) à propos des événements d'authentification. Le portefeuille doit se conformer aux critères de conformité 1 à 5 de la composante « Authentification » du CCP.	×			
185au	8	Le portefeuille <b>DOIT</b> entreposer les justificatifs et les clés privées dans un espace de stockage sécuritaire.  REMARQUE: Veuillez vous référer à la section Stockage des justificatifs d'authentification de la composante « Authentification » - CDIS 17 - 21.			X	X
185at	7	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> entreposer les justificatifs et les clés privées dans un espace de stockage sécuritaire.  REMARQUE: Veuillez vous référer à la section Stockage des justificatifs d'authentification de la composante « Authentification » - CDIS 17 - 21.	X	X		

185ay	1	Le portefeuille <b>PEUT</b> fournir une liste d'organisations et/ou de réseaux d'émetteurs vérifiés ou encore d'écosystèmes de confiance soutenus dans lesquels il peut fonctionner.	Х	X	X	X
185az	3	Le portefeuille <b>PEUT</b> autoriser un utilisateur à initier la demande du flux de justificatifs vérifiables.	Х	Х	Х	Х
185ba	4	Le portefeuille <b>PEUT</b> soutenir la demande d'un ou de plusieurs attributs d'une entité.	Х	Х	Х	Х
185bb	5	Le portefeuille <b>PEUT</b> soutenir la demande d'un ou de plusieurs attributs d'un justificatif vérifiable d'un autre titulaire.	X	X	X	Х
185bc	6	Le portefeuille <b>PEUT</b> permettre à l'utilisateur de vérifier le statut d'une demande de justificatif vérifiable.	X	X	X	X
185bd	7	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> conserver un historique des demandes de justificatifs vérifiables.	X	X	X	Х
185be	STOR	Entreposage des justificatifs vérifiables	NA1	NA2	NA3	NA4
185bf	1	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> fournir une capacité d'entreposage sécuritaire qui est conforme aux normes et pratiques exemplaires actuellement acceptées pour un entreposage sûr (p. ex., les pratiques exemplaires actuellement acceptées pour le cryptage).	X			

185bo	MANA	Gestion des justificatifs vérifiables	NA1	NA2	NA3	NA4
185bn	9	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> exiger une authentification multifacteurs pour les titulaires qui accèdent à l'entrepôt sécurisé.			X	Х
185bm	8	Le portefeuille <b>PEUT</b> exiger une authentification multifacteurs pour les titulaires qui accèdent à un entrepôt sécurisé.	X	Х		
185bl	7	Le portefeuille <b>DOIT</b> fournir des options d'authentification multifacteurs aux titulaires qui accèdent à leur entrepôt sécurisé.		X	X	Х
185bk	6	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> fournir des options d'authentification multifacteurs aux titulaires qui accèdent à leur entrepôt sécurisé.	X			
185bj	5	Le portefeuille <b>DOIT</b> accéder à la clé de cryptage du stockage en utilisant une authentification robuste.		X	X	X
185bi	4	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> accéder à la clé de cryptage du stockage en utilisant une authentification robuste.	X			
185bh	3	Le portefeuille <b>PEUT</b> entreposer la clé de cryptage du stockage dans un entrepôt local.	X	X		
185bg	2	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> fournir une capacité d'entreposage sécuritaire qui est conforme aux normes et pratiques exemplaires actuellement acceptées pour un entreposage sûr (p. ex., les normes canadiennes actuellement acceptées pour le cryptage).		X	X	X

185bp	1	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> soutenir l'affichage de tous les attributs d'un justificatif vérifiable.	Х			
185bq	2	Le portefeuille <b>DOIT</b> soutenir l'affichage de tous les attributs d'un justificatif vérifiable.		Х	X	Х
185br	3	Le portefeuille <b>DOIT</b> permettre au titulaire de supprimer des justificatifs du portefeuille.	Х	Х	Х	Х
185bs	4	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> consigner les événements de gestion des justificatifs dans un registre d'audit. Le portefeuille doit se conformer aux critères 1 à 5 de la composante « Authentification » du CCP.	X			
185bt	5	Le portefeuille <b>DOIT</b> consigner les événements de gestion des justificatifs dans un registre d'audit. Le portefeuille doit se conformer aux critères 2, 3, 4 et 5 de la composante « Authentification » du CCP.		X	X	X
185bu	6	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> consigner les événements de gestion des justificatifs dans un registre d'audit gardé dans une zone de stockage sécuritaire.			Х	Х
185bv	7	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> indiquer au titulaire le statut actuel des justificatifs (p. ex., si le justificatif a expiré ou été révoqué).	х			
185bw	8	Le portefeuille <b>DOIT</b> indiquer le statut actuel des justificatifs (p. ex., si le justificatif a expiré ou été révoqué).		Х	Х	Х
185bx	9	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> permettre au titulaire de demander la révocation d'un justificatif.	Х	Х	Х	Х

185by	DISP	Affichage des justificatifs vérifiables	NA1	NA2	NA3	NA4
185bz	1	Le portefeuille <b>DOIT</b> permettre au titulaire de naviguer dans une liste de tous les justificatifs qui y sont entreposés et d'afficher les détails de tout justificatif sélectionné par un titulaire.	x	X	X	Х
185ca	2	Le portefeuille <b>DOIT</b> permettre à son titulaire de sélectionner un justificatif spécifique et d'afficher ses détails et attributs.	X	X	X	Х
185cb	3	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> consigner qu'un titulaire a affiché un ou des justificatifs et lesquels ont été affichés et quand.	X	X	X	
185cc	4	Le portefeuille <b>PEUT</b> consigner qu'un titulaire a affiché un ou des justificatifs et lesquels ont été affichés et quand.				Х
185cd	5	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> instaurer des pratiques exemplaires pour prévenir l'enregistrement d'écran non intentionnel ou malveillant pendant l'affichage des attributs ou détails des justificatifs.	х	X		
185ce	REND	Rendu d'un justificatif vérifiable	NA1	NA2	NA3	NA4
185cf	1	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> soutenir les normes d'accessibilité en rendant les justificatifs.	X	X	X	Х
185cg	2	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> donner au titulaire la capacité de révéler ou masquer des attributs spécifiques.	X	X	X	Х
185ch	3	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> donner au titulaire la capacité de rendre des justificatifs dans un format reconnaissable par des humains.	X	X	X	Х
185ci	4	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> soutenir la localisation en rendant le justificatif.	Х	Х	Х	Х

CCI	1 A A I	$^{\prime}$	$\sim$	1
	$\Delta M$	, ,		
$\sim$	-	<i>'</i> $\sim$	OI.	_

185cj	PRES	Présentation de la preuve	NA1	NA2	NA3	NA4
185ck	1	Le portefeuille <b>DOIT</b> demander au titulaire du portefeuille la permission de présenter une preuve lorsqu'elle est demandée.	X	X	X	Х
185cl	2	Le portefeuille <b>DOIT</b> présenter les attributs réclamés pour une demande de preuve.	Х	Х	X	Х
185cm	3	Le portefeuille <b>DOIT</b> permettre au titulaire d'autoriser qu'aucune ou plusieurs preuves soient envoyées quand plus d'une preuve est réclamée par une entité dans une seule demande.	Х	Х	X	Х
185cn	4	Le portefeuille <b>PEUT</b> permettre au titulaire de sélectionner les attributs qui sont fournis dans une preuve avant qu'elle ne soit envoyée au demandeur.	X	X	X	Х
185co	5	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> permettre à un titulaire de présenter une preuve sans demande explicite.	Х	X	X	X
185ср	6	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> permettre une divulgation sélective des attributs des preuves provenant d'un justificatif.	Х	Х	X	Х
185cq	7	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> soutenir les preuves à divulgation nulle de connaissance et les prédicats dérivés.	х	Х	Х	Х
185cr	8	Le titulaire du portefeuille <b>DEVRAIT</b> être avisé des demandes de preuves.	Х			
185cs	9	Le portefeuille <b>DOIT</b> enregistrer toutes les demandes de preuve.	Х	Х	Х	Х
185ct	10	Le portefeuille <b>PEUT</b> permettre au titulaire d'établir l'approbation ou le rejet préalable des demandes de preuve spécifique provenant d'entités spécifiques.	Х	Х	Х	

_						
185cu	11	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> conserver un historique des demandes de preuves pour une période prédéterminée appropriée à la mise en œuvre. Cette période doit être communiquée au titulaire avant qu'il n'utilise le portefeuille.	X	X		
185cv	12	Le portefeuille <b>DOIT</b> conserver un historique des demandes de preuves pour une période prédéterminée appropriée à la mise en œuvre. Cette période doit être mise à la disposition du titulaire avant qu'il n'utilise le portefeuille.			X	Х
185cw	13	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> conserver un historique de la présentation des preuves.	Х	Х		
185cx	14	Le portefeuille <b>DOIT</b> conserver un historique de la présentation des preuves pour une période prédéterminée appropriée à la mise en œuvre. Cette période doit être mise à la disposition du titulaire avant qu'il n'utilise le portefeuille.			X	Х
185cy	EXPR	Consentement express	NA1	NA2	NA3	NA4
185cz	1	Le portefeuille <b>DOIT</b> demander le consentement à partager les renseignements ou justificatifs du titulaire (cà-d. le titulaire) conformément aux critères établis dans la composante « Avis et consentement » du CCP.	X	X	X	X
185da	2	Le portefeuille <b>DOIT</b> permettre au titulaire d'approuver ou de rejeter la demande de consentement.	Х	Х	Х	Х

185db	3	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> enregistrer un historique des demandes de consentement, notamment les renseignements indiquant si une approbation a été accordée ou rejetée. Cela devrait être conservé pendant une période prédéterminée appropriée à la mise en œuvre. Cette période doit être mise à la disposition du titulaire avant qu'il n'utilise le portefeuille.	X			
185dc	4	Le portefeuille <b>DOIT</b> conserver un historique des demandes de consentement, notamment les renseignements indiquant si l'approbation a été accordée ou rejetée.		X	X	X
185dd	5	Les conditions d'entreposage et/ou de rétention des avis et les renseignements sur les consentements <b>DOIVENT</b> se conformer aux lois et règlements du ou des territoires où le consentement en dossier est appliqué et <b>DOIVENT</b> se conformer aux critères de conformité établis dans la composante « Avis et consentement » du CCP.	X	X	X	X
185de	6	Le portefeuille <b>DEVRAIT</b> aviser le demandeur de l'avis de consentement du consentement affirmatif du titulaire.	Х			
185df	7	Le portefeuille <b>DOIT</b> aviser le demandeur de l'avis de consentement du consentement affirmatif du titulaire.		Х	Х	Х

# 5. Historique des révisions

Version Date A	Auteur(s)	Commentaires
----------------	-----------	--------------

186

0.01	01-17- 2022	Équipe de conception du portefeuille numérique du CCP	Ébauche de discussion initiale créée par l'équipe de conception du portefeuille numérique du CCP
0.02	02-28- 2022	Équipe de conception du portefeuille numérique du CCP	Version mise à jour pour incorporer la rétroaction du TFEC
1.0	03-30- 2022	Équipe de conception du portefeuille numérique du CCP	Le TFEC l'approuve comme ébauche de recommandation V1.0

187

188 189

190

191

192